## PV réunion #18 le 27 novembre 2024

## Comité de pilotage du Plan d'Action Energie Durable et Climat (PAEDC)

| Membres | Rôle | GT |
|---|---|---|
| Le Goff Guillaume | Coordinateur POLLEC | |
| Mertens Luc | Mandataire politique Ecolo & échevin de l'énergie | |
| Luc Della Faille | Futur échevin de l'énergie et de l'environnement | |
| Philippe Barras | Futur bourgmestre | |
| Mélanie de Posch | Conseillère énergie | |
| Lacroix Marie | Citoyenne | GT1C, 4 |
| Nobels Marc-Antoine | Entreprise | GT3,6 |
| Etienne Della Faille | Citoyen | GT3,5 |
| Christian Leroy | Citoyen | |
| Jean De Greef | Citoyen | |
| Francois Xavier de Changy | Citoyen | |
| Xavier Lacroix | Citoyen | GT1G,2,6 |
| Philippe Janssens | Agriculteur | GT6 |
| Claude Cuvelier | Citoyen | GT3,6 |
| Nadine Leblanc | Citoyenne et représentante CCATM | GT1C,6 |
| Bruno Labelle | Citoyen | |
| Natasha Vandenhove | Citoyenne | GT4,5,6 |
| Pierre Vandermosten | Citoyen | GT3,6 |

**Ordre du jour**

**1. Présentation du projet "Slow Heat"**

a. Découverte de l'initiative et de ses impacts.

**2. Introduction du PAEDC**

a. Résumé et objectifs

b. Impact du changement de législature ?

**3. Intervention des représentants politiques**

a. Discours et perspectives pour le PAEDC.

b. Discussion sur les priorités à court terme

c. Identification des freins et opportunités.

**4. Planification des prochaines actions/réunions**

**5. Moment de convivialité**

## 1. Présentation du projet "Slow Heat"

Geoffrey Van Moeseke, président de l'ASBL Slow Heat (https://www.slowheat.org), a été invité à cette réunion du COPIL afin de présenter son projet.

Le Slow Heat est un concept innovant de gestion thermique visant à réduire la dépendance au chauffage central tout en favorisant un confort durable et écoresponsable. Inspiré par la sobriété énergétique, ce mouvement privilégie le chauffage des individus plutôt que des espaces entiers, par exemple en utilisant des équipements localisés, comme des plaids chauffants, des sous-mains ou des lampes de chaleur, plutôt que de chauffer toute une pièce à 20°C.

Le principe repose sur l'idée de modérer la consommation énergétique en adaptant les comportements : porter des vêtements plus chauds, optimiser les moments d'exposition au soleil, ou encore se concentrer sur des activités génératrices de chaleur corporelle. Cette approche permet de maintenir des températures intérieures plus basses (autour de 15 à 16°C), réduisant ainsi significativement la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Tout part d'un projet de recherche de l'UCLouvain et de l'ULB dans lequel 30 ménages ont testé la méthode slow heat sur une durée de 3 ans. Cela a permis à l'ensemble des ménages de baisser la température moyenne des pièces de vie à 15°C en moyenne, et ainsi de réduire la consommation de l'habitation de moitié. Suite à ce succès, l'ASBL Slow Heat a été créée il y a 2 ans. L'association a pour objectif de présenter cette démarche au plus grand nombre et ainsi d'encourager l'offre de dispositif de chauffage « slow heat », ainsi que la demande de personnes intéressées. Ils ont ainsi mis en place différentes collaborations avec des communes (Gembloux, Sombreffe, Jette) en organisant des séances d'information/conférences. Celles-ci permettent de partager aux citoyens les concepts et les points d'attentions du slow heat (humidité, ventilation). Suite à ces séances d'informations, ils ont également mis en place un accompagnement des familles désireuses de tester le slow heat. A Gembloux par exemple, 15 ménages se sont lancés dans l'initiative la première année. Un deuxième cycle de formations /séances d'information commence bientôt.

S'en est suivi une série de questions/réponses entre les membres du COPIL et Geoffrey Van Moeseke :

- Quelles sont les solutions à mettre en place dans un premier temps ?

*Changer ses habitudes, diminuer progressivement la température des pièces pour pouvoir s'y habituer et porter des vêtements thermiques.*

- Quel type d'habitations avez-vous testé ?

*Les maisons des ménages volontaires pour les expériences rencontraient tous les types de PEB et il y avait également des maisons 2, 3, 4 façades. La seule limite pour tester un bâtiment avec cette méthode est la salubrité du bâtiment. Une maison insalubre ne peut être utilisée pour ne pas mettre en danger la santé des habitants avec des températures trop basses.*

- Quels sont les freins pour la mise en place de cette méthode chez soi ?

*Le 1er frein, c'est la peur d'utiliser une méthode de chauffage différente (est-ce que ça va marcher ? Est-ce que je ne vais pas avoir trop froid ?...). Le 2ème frein, ce sont les visites (amis, familles...) : si on est habitué à des températures plus basses, ce n'est pas forcément le cas des personnes qui viennent vous voir. Dans ce cas-là, il y a alors 3 possibilités : 1) remettre du chauffage le temps de la visite, 2) ne rien dire, 3) discuter avec les visiteurs et expliquer le pourquoi et le comment de cette méthode de chauffage. Le 3ème frein est l'humidité : un bâtiment peu chauffé est propice à une humidité forte ; il est donc important de ventiler régulièrement son habitation pour qu'il y ait maximum 70-75% d'humidité.*

- Quelles pièces ont besoin d'être chauffées ?

*Principalement le séjour, qui est généralement la pièce la plus utilisée dans une maison. La salle de bain n'a besoin que d'un coup de chauffage pendant son utilisation, tandis que les chambres n'ont pas besoin d'être chauffées.*

- Quels sont les profils de gens qui ont déjà testé le slow heat ?

*Les expériences ont été menées sur base volontaire. Les gens qui ont tenté l'expérience étaient donc déjà des gens convaincus ou au moins intéressés par le projet (financièrement ou écologiquement).*

- Quel est l'impact sur la santé des gens

*Pas d'effet significatif dans un sens ou dans l'autre. Selon les médecins, une température comprise entre 12 et 18°C a un effet positif sur la santé.*

- Est-ce que des expériences ont été menées dans d'autres structures que des maisons ?

*Des essais ont été menés dans 3 écoles et une entreprise. Seule une école a eu des retours positifs sur l'expérience. Les autres ont sans doute eu un accompagnement qui manquait de conviction.*

- Comment se présentent les dispositifs de chauffage ?

*Il existe différents types de chauffage, tels que les chauffages radiant ou infrarouge, qui ne font pas partie d'un système de chauffage central intégré à la maison. Ils sont plus à considérer comme du mobilier. Pour l'instant, des produits existent, mais la régulation doit être adaptée pour une utilisation de type « slow heat ».*

- Quelles démarches pour que la commune puisse entamer un partenariat avec l'ASBL « Slow Heat » ?

*Il est nécessaire de mettre en place un marché de service avec un appel d'offres qui contiendra un descriptif des actions qui seront menées par slow heat. Le rôle de la commune consistera à communiquer sur le contenu et l'intérêt de ce type de méthode de chauffage. Notamment sur le fait qu'elle est complémentaire à la rénovation de maison et qu'elle est intéressante pour les personnes qui ne peuvent pas faire de travaux pour des raisons financières ou parce qu'elles ne sont pas propriétaires.*

Si vous voulez approfondir vos connaissances sur le sujet :

**https://www.slowheat.org/post/le-slowbook-est-sorti**

## 2. Introduction du PAEDC

Le coordinateur Pollec (Guillaume Le Goff) a fait une présentation rapide de ce qu'est le PAEDC de Chaumont-Gistoux, des actions qui ont été menées, ainsi que des actions qui vont être proposées l'année prochaine pour avancer sur les différentes fiches actions du PAEDC. Il est à remarquer que les actions proposées viennent du coordinateur POLLEC mais n'ont pas été proposées ni votées par l'ensemble du groupe.

## 3. Intervention des représentants politiques

Suite à la présentation, Philippe Barras (futur bourgmestre) propose de regrouper les commissions communales qui ont des fonctions similaires pour ne pas disperser le travail. On pourrait par exemple regrouper la commission mobilité et le GT5 (mobilité) ou la commission agricole et le GT6.

Philippe Barras a également demandé des précisions sur l'origine des projets qui ont déjà été mis en place dans le cadre du PAEDC, ainsi que ceux qui sont proposés pour l'année prochaine (cf présentation). Pour éclaircir le fonctionnement et le contenu du PAEDC (qui compose le COPIL, comment celui-ci fonctionne, quel est le contenu des fiches

actions…), plusieurs documents seront envoyés à Philippe Barras et Luc Della Faille (Futur échevin de l'environnement) :

- Charte du COPIL
- PAEDC
- Composition du COPIL et des groupes de travail
- Rapport des activités menées jusqu'à présent dans le cadre du PAEDC

Xavier Lacroix a également rappelé le financement des actions climatiques menées dans le cadre du PAEDC : 10% sont à la charge de la commune et 90% sont à la charge des citoyens et des entreprises. Il est donc important d'en informer les citoyens et les entreprises, et de les stimuler pour qu'ils prennent une part plus importante dans les actions à mener actuellement. Pourquoi pas en communicant sur les actions symboliques menées par la commune afin de montrer l'exemple pour qu'ils entament eux même des actions.

Intervention de Luc Mertens : pour son dernier COPIL en tant qu'échevin de l'environnement, Luc a tenu à dire un petit mot et à faire un bilan des actions menées au sein du PAEDC, et de leur l'importance environnementale. Il a tout d'abord rappelé le défi climatique qui nous attend et l'importance de transformer ce défi en opportunité, en travaillant ensemble, commune et citoyens, afin d'atténuer les effets du dérèglement climatique sur notre environnement. Il a également rappelé le chemin parcouru depuis 2018 et l'adhésion à la convention des maires, ainsi que ce qu'il nous reste encore à accomplir. Il a notamment cité certains projets marquants comme la thermographie, l'éclairage public, les bornes de recharge, la journée mobilité, les plantations de haies, la gestion des inondations, les ateliers zéro déchet, ou encore la biométhanisation. Il a terminé en parlant du rôle important de la commune dans l'exemplarité et la communication auprès des citoyens afin de stimuler les actions individuelles et collectives.

## 4. Planification des prochaines actions/réunions

| | |
|---|---|
| Séance # 19 | Mercredi 29 janvier 2025 de 19h45 à 22h00 |
| Séance # 20 | Mercredi 26 mars 2025 de 19h45 à 22h00 |
| Séance # 21 | Mercredi 28 mai 2025 de 19h45 à 22h00 |
| Séance # 22 | Mercredi 30 juillet 2025 de 19h45 à 22h00 |

Lieu des prochaines séances : à la salle des mariages, Rue Colleau 2 à Gistoux.

**Proposition d'Ordre du jour : ultérieurement (suggestions bienvenues)**